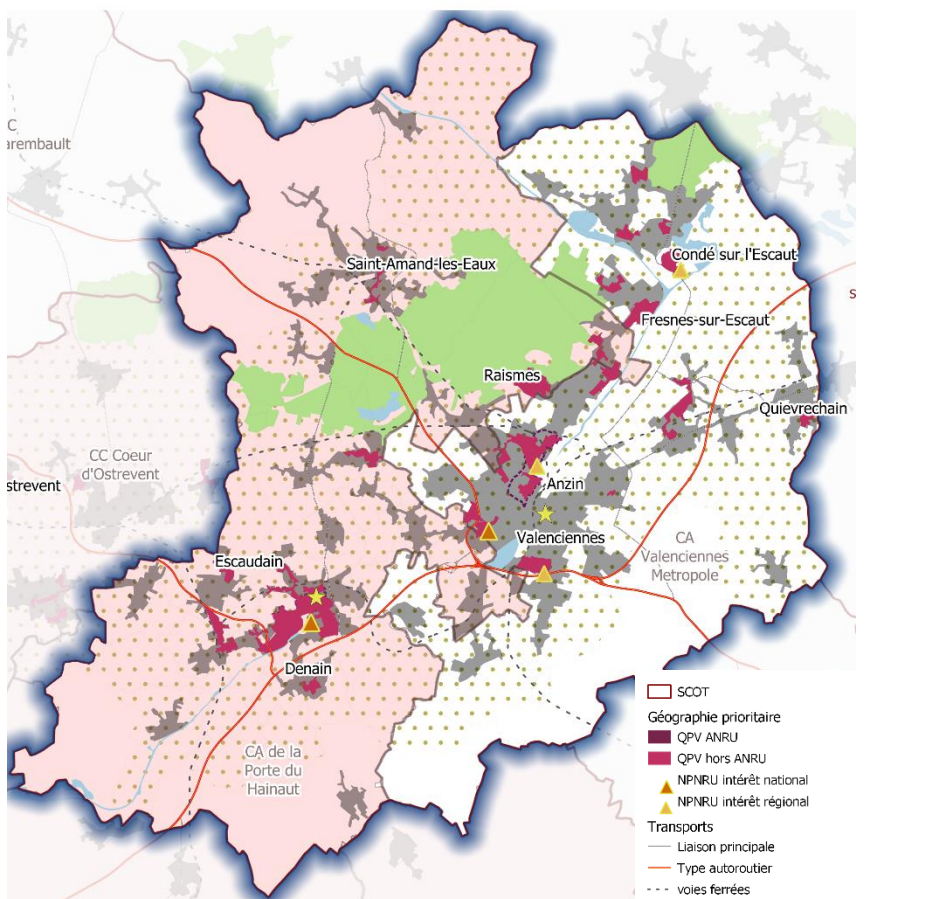


Valenciennois (1/4)



Sources :

- Les données sont principalement issues du recensement INSEE 2016, sauf pour :
- évolution de l'emploi salarié privé : source ACOSS ;
- revenu médian par unité de consommation : estimation à partir des données DGFIP recalculées à l'échelle des SCOT et EPCI via une médiane pondérée par UC ;
- Logements construits : source SITADEL incluant les résidences.

Chiffres-clefs	SCOT Valenciennois	Nord	
	<i>Population 2016</i>	350 381	2 603 723
	<i>Evol. 2011-2016</i>	→ 0,1%	→ 0,2%
	<i>Solde naturel</i>	↑ 0,5%	↑ 0,5%
	<i>Solde migratoire</i>	↓ -0,4%	↓ -0,3%
	<i>Emplois</i>	120 190	977 747
	<i>Evol. Emploi salarié privé 2011-2018</i>	-0,1%	0,3%
	<i>Indice de concentration de l'emploi</i>	1,0	1,0
	<i>Revenu médian par UC</i>	16 789 €	18 856 €
	<i>Logements en 2016</i>	160 727	1 205 062
	<ul style="list-style-type: none"> ■ résidences principales ■ logements vacants ■ résidences secondaires 		
	<i>Résidences principales en 2016</i>	145 153	1 096 766
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Propriétaires occupants ■ Locataires HLM ■ Locataires du parc privé 		
	<i>Logements construits 2011-2015</i>	6 774	50 376
	<i>Indice de construction 2011-2016</i>	3,9	4,0

Valenciennois (2/4)

Cette analyse repose sur l'étude des documents stratégiques disponibles (SCOT, PLH, PLUIH, PCAET...)

	CA de la Porte du Hainaut	CA Valenciennes Métropole	Synthèse SCOT
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> - PLH 2017/2022 - 158 789 hab. en 2016 - Évolution annuelle de la population de 0,09% entre 2011 et 2016 - Objectif PLH « stabilité et maintien de la population ». 	<ul style="list-style-type: none"> - PLH 2016/2021 - 192 471 hab. en 2016 - Évolution annuelle de la population de 0,08% entre 2011 et 2016 - Objectif PLH « selon capacités d'absorption du marché en libre ». 	<ul style="list-style-type: none"> - 351 260 habitants en 2016 - Évolution annuelle de la population de 0,1% entre 2011 et 2016.
Construction de logements	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif PLH 620 logements par an (3720 sur la durée du PLH) - Dont 210 LLS par an (soit 1260 sur la durée du PLH). 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif PLH 900 logements par an (5280 sur la durée du PLH) ; - Dont 30% de LLS, soit 270 logements par an sur la durée du PLH - Dont 60 logements à sortir de la vacance par an et 210 produits dans le neuf - 110 logements commercialisés en promotion immobilière par an, 200 logements en individuels purs - 140 logements abordables produits par an (25 en accession sociale, 25 en locatif intermédiaire, 90 en accession maîtrisée). 	<ul style="list-style-type: none"> - Total des objectifs logements : 1520 logements produits par an, soit 9000 sur la durée du PLH - Dont 480 LLS par an.
Parc privé	<ul style="list-style-type: none"> - Une OPAH-RU à Denain 2020-2024 - Autorisation Préalable de mise en location et Autorisation Préalable de diviser mises en place au 1er janvier 2020 sur certains secteurs : communes de Denain, Escaudain, Herin, La Sentinelle, Louches, Rasimes, Roeulx, Trith-Saint-Léger et Wallers-Arenberg - PIG « Habiter Mieux » arrivé à échéance en 2019 - Etude sur la vacance en 2018 et stratégie d'action en cours de réflexion pour la remise sur le marché des logements vacants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une OPAH-RU à Bleuse Borne Faubourg de Lille (2020-2024) - Le PLH prescrit la mise en place d'une prime de sortie de vacance pour atteindre l'objectif de 60 / an (à cibler sur les secteurs qui concentrent le phénomène) avec la mise en place de critères d'éligibilité - Avant les mises en location en intermédiation locative, les associations doivent se rapprocher du service habitat de Valenciennes Métropole, qui en lien avec les services de l'Etat et du Département, proposera des familles « prioritaires ». - Une montée en puissance de la volonté d'intervenir sur le parc de logements en copropriétés dégradées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de développer les outils permettant d'agir sur le parc existant dégradé .

Valenciennois (3/4)

Cette analyse repose sur l'étude des documents stratégiques disponibles (SCOT, PLH, PLUIH, PCAET...)

	CA de la Porte du Hainaut	CA Valenciennes Métropole	Synthèse SCOT
Parc social	<ul style="list-style-type: none"> - 2,8 demandes pour 1 attribution en 2019 - Nécessité de concentrer l'offre sur les pôles urbains, d'où une construction de LLS concentrée sur les communes déjà fortement dotées - Rénovation urbaine de Denain - Objectif de renouvellement (dont démolition reconstruction), rénovation, densification et diversification du parc dans le cœur urbain. 	<ul style="list-style-type: none"> - 2,9 demandes pour 1 attribution en 2019 - Quelques sites en cours de réflexion pour le NPNRU à Valenciennes, Condé sur l'Escaut - Le volume de logements démolis et reconstruits est estimé à 600 sur la période du PLH, essentiellement sur Valenciennes - Programme de requalification des cités ouvrières, enjeux de réhabilitation du parc existant et actions sur les centre-bourgs. 	
Hébergement et besoins spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Production de 210 logements sociaux par an, dont 30% de PLAI pour les personnes à faibles ressources - Des besoins d'adaptation des logements au vieillissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les personnes à domicile et adapter les logements sont une des priorités de la Métropole (lancement d'une étude en 2018 pour mieux évaluer les besoins). 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'accompagnement du public vieillissant - Des partenariats à trouver avec le milieu médical.

Valenciennois (4/4)

Cette analyse repose sur l'étude des documents stratégiques disponibles (SCOT, PLH, PLUIH, PCAET...)

	CA de la Porte du Hainaut	CA Valenciennes Métropole	Synthèse SCOT
Transition énergétique	<p>Energie <u>Diagnostic</u> : Consommation du territoire de 3928GWh, dont 32% attribué au résidentiel, soit 1257 GWh (en 2015). 57% de gaz en résidentiel et 25% d'électricité et 12% de bois. Restant = produits pétroliers et charbon. Potentiel de réduction des consommations de chauffage (80% de la consommation énergétique du bâtiment) = rénovation thermique et construction ambitieuses. Les logements construits entre 1946 et 1970 sont plus énergivores que ceux construits avant 1946. 20% des ménages en précarité énergétique.</p> <p>Émissions carbone <u>Diagnostic</u> : 808 kt eq CO2 sur le territoire (5 teq CO2/hab) dont 25% en résidentiel (203 kt eq CO2). Le gaz (72%) le charbon (11%) et l'électricité (9%) sont responsables de ces émissions.</p> <p>Le changement climatique induira une hausse de la facturation énergétique sur moyen-long terme, avec l'augmentation du prix des énergies fossiles. Risque de retrait gonflement argile sur la pérennité du bâti. Risque de tension sur la ressource en eau potable. Enjeux sur la préservation des zones humides.</p>	<p>Energie <u>Diagnostic</u> : 4700 GWh/an, dont 36% en résidentiel (soit 1700 GWh). 60% de gaz, 21% d'électricité, 8% de fioul, 6% de bois et 5% de charbon.</p> <p><u>Objectifs et stratégie</u> : respect des exigences de la LTECV, maîtrise des factures énergétiques, rénover les logements et diminuer la vulnérabilité du territoire face au coût des énergies fossiles. Réduire de 20% les consommations en 2030 et de 60% en 2050 par rapport à 2016. Augmenter la part des EnR (chaleur fatale, géothermie et bois). Objectif 20% de couverture par les EnR d'ici à 2050, dont 8% de la consommation ouvert par le photovoltaïque et 18% pour la géothermie. Développer l'EIE. S'appuyer sur l'association Unis-Cités pour accompagner les habitants des quartiers populaires. Thermographie pour sensibiliser à la rénovation. Rénovation des cités minières et industrielles.</p> <p>Émissions carbone <u>Diagnostic</u> 340 000 t eq CO2 en 2016, soit 16% des émissions totales.</p> <p><u>Stratégie</u> : réduire de 15 % les émissions des GES d'ici à 2025, de 23% d'ici à 2030 et de 76% en 2050 par rapport à 2016. Développer le recours aux matériaux biosourcés en rénovation comme en neuf.</p>	